

**DECISION DU MAIRE**

**N°2024/ST/301**

**OBJET : AVENANT N°2 – ACCORD CADRE 2022-2024 - TRAVAUX DE VOIRIE, RESEAUX DIVERS, SIGNALISATION ROUTIERE ET MOBILIER URBAIN – MARCHÉ N° 2020/06**

Nolwenn LE BOUTER, Maire de la commune de Nangis,

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**VU** la délibération n°2020/JUIL/049 en date du 16 juillet 2020 par laquelle le conseil municipal a décidé de déléguer à Madame le Maire, les attributions visées dans l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

**VU** la décision du maire n° 2020/ST/DD/VB/062 en date du 13 novembre 2020, portant attribution du marché aux sociétés WIAME VRD SIRET 342 645 504 000 16 (lot 1), sté AXIMUM SIRET 582 081 782 00689 (lot2) et sté WIAME AXE SIRET 508 075 249 00013(lot 3)

**VU** le courrier de résiliation du 31 janvier 2022 adressé à la société AXIMUM mettant fin au marché,

**VU** la décision du maire n° 2022/ST/MY/VB/125 en date du 21 juin 2022, ayant pour objet d'augmenter le montant maximum annuel à 920 000,00€ hors taxe pour la 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> année du marché.

**CONSIDERANT** qu'il est nécessaire de prolonger le délai d'exécution du marché de 3 mois, soit jusqu'au 16 février 2025,

**DECIDE**

**ARTICLE 1** : Approuve l'avenant n°2 au marché n° 2020/06 relatif à l'accord cadre 2022-2024, travaux divers de voirie, réseaux divers, signalisation routière et mobilier urbain,

**ARTICLE 2** : Signe ledit avenant qui a pour objet de prolonger le délai d'exécution du marché de 3 mois, soit jusqu'au 16 février 2025,

**ARTICLE 3** : Dit que la dépense est inscrite au budget de l'exercice concerné.

**ARTICLE 4** : Monsieur le directeur général des services est chargé de l'exécution de la présente décision du maire, publiée sur le site internet de la ville pour une durée de 3 mois à compter de la signature de ladite décision.

**ARTICLE 5 :** Copie de cet acte sera transmise à :

- Monsieur le Sous-Préfet de l'arrondissement de Provins,
- Madame le Receveur Municipal,
- Madame la Directrice du service financier,
- Monsieur le Directeur des Services Techniques,
- Sté Wiame VRD
- Sté Wiame AXE

La présente décision sera portée à la connaissance du Conseil municipal lors de sa prochaine réunion conformément aux dispositions de la Loi.

**Fait à Nangis, le 27 Août 2024**

**Le Maire**

**Nolwenn LE BOUTER**



**Certifié exécutoire compte tenu de sa  
télétransmission en sous-préfecture**

**Le .....**

**Et de la transmission ou notification et  
publication**

**Le .....**

**Le Maire**

**Nolwenn LE BOUTER**



*Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui peut faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de MELUN dans le respect du délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État. La juridiction administrative compétente peut également être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)*

Accusé de réception en préfecture  
le 29/08/2024 à 10h02  
Date de télétransmission : 29/08/2024  
Date de réception préfecture : 29/08/2024



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES  
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS

EXE10

AVENANT N°2<sup>1</sup>  
PROLONGATION DE LA DURÉE D'EXÉCUTION

Le formulaire EXE10 est un modèle d'avenant, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, dans le cadre de l'exécution d'un marché public.

**A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice**

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public.)

**Madame Nolwenn Lebouter, Maire de Nangis**  
**Mairie de NANGIS**  
**Rue du Maréchal de Lattre de Tassigny**  
**77370 Nangis**

**B - Identification du titulaire du marché public**

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du titulaire individuel ou de chaque membre du groupement titulaire, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET. En cas de groupement d'entreprises titulaire, identifier le mandataire du groupement.]

Lot n°1 (travaux de voirie et réseaux divers):

**Wiame VRD** – ZAC du Hainault- BP 90074 Sept Sorts - 77263 La ferté sous Jouarre  
[www.wiame-vrd.fr](http://www.wiame-vrd.fr) Téléphone : 01.60.24.40.30 SIRET : 342.645.504.000.16

Lot n°3 (mobilier urbain):

**Wiame AXE** - 76 rue de la Justice ZI – 77000 Vaux Le Pénil  
[v.majkowskiame-vrd.com](http://v.majkowskiame-vrd.com) Téléphone : 01.64.83.07.80 SIRET : 508.075.249.000.13

**C - Objet du marché public**

■ **Objet du marché public:**

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public. En cas d'allotissement, préciser également l'objet et la dénomination du lot concerné.)

**Accord Cadre 2020-2024**

**Travaux divers de voirie, réseaux divers, signalisation routière et mobilier urbain**

■ **Date de la notification du marché public :** 16 novembre 2020

■ **Durée d'exécution du marché public :** 1 an renouvelable 3 fois

■ **Montant initial du marché public :**

- Taux de la TVA : 712 000,00€
- Montant HT : 3 560 000,00€
- Montant TTC : 4 272 000,00€

<sup>1</sup> Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l'économie.

## D - Objet de l'avenant

■ Modifications introduites par le présent avenant :

*(Détaillez toutes les modifications, avec ou sans incidence financière, introduites dans le marché public par le présent avenant. Préciser les articles du CCAP ou du CCTP modifiés ou complétés ainsi que l'incidence financière de chacune des modifications apportées.)*

**Le présent avenant a pour objet de prolonger la durée d'exécution de 3 mois, soit jusqu'au 16 février 2025**

■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :  
(Cocher la case correspondante.)

Non  Oui

Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA :
- Montant HT :
- Montant TTC :
- % d'écart introduit par l'avenant :

Nouveau montant du marché public :

- Taux de la TVA :
- Montant HT :
- Montant TTC :

**E - Signature du titulaire du marché public**

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(\*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

**F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice**

**Pour l'Etat et ses établissements :**  
(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A : ..... , le .....

Signature  
(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

Le Maire  
Nolwenn LE BOUTER



■ **En cas de remise contre récépissé :**

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A ....., le .....

Signature du titulaire,

■ **En cas d'envoi en lettre recommandée avec accusé de réception :**

*(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)*

■ **En cas de notification par voie électronique :**

*(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)*

Date de mise à jour : 01/04/2019.